

Journées Internationales de Paris

Séance Plénière du Dimanche 2 mars 1975

DISCOURS DE MADAME NKUMU - Commissaire d'Etat à la Culture de l'Etat du Zaïre

Madame le Ministre,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Qu'il me soit permis de saluer le Président de la République française, M. Valéry Giscard d'Estaing, initiateur de ces Journées Internationales. Cette initiative est le témoignage de l'intérêt qu'il porte à une situation qui intéresse le devenir total de l'humanité. Depuis son avènement à la tête de la République française, nous notons une amélioration sensible dans le statut de la femme dans votre pays -notamment l'appel de la femme française à la gestion de la chose publique. Il s'agit là d'un apport appréciable dans la prise de conscience du rôle de la femme dans la société. Nos remerciements s'adressent à Mme Françoise Giroud, pour son aimable invitation. Nous saisissons également cette occasion pour transmettre à toutes les femmes françaises le salut fraternel et révolutionnaire des femmes zaïroises, militantes du Mouvement Populaire de la Révolution.

Mesdames, Messieurs, procéder à la recherche objective de la place et du rôle qu'une société quelle qu'elle soit, concède à la femme dans le cadre de l'organisation de ses diverses institutions, et vouloir en même temps ignorer sa nature essentielle -en ne la considérant que comme une abstraction juridique dans les problèmes que pose son état- est à notre avis très insuffisant pour expliquer, dans le cas qui nous intéresse, par quel processus la femme zaïroise est parvenue en quelques années à accéder à une émancipation aussi rapide que spectaculaire.

Emancipation rapide : en effet, l'implantation du système colonial avait brutalement faussé le fonctionnement des institutions traditionnelles. Aussi, dans le rôle qu'elles y tenaient, les femmes furent plus affectées que les hommes, car elles furent systématiquement exclues de l'éducation hâtive que donnèrent les puissances dominatrices aux hommes. Maintenus complètement à l'écart de ce mouvement, elles virent s'effondrer les bases spirituelles et matérielles sur lesquelles reposaient leurs prérogatives en tant qu'individus intégrés dans un système et une structure intégrés et intégrales.

La société bantoue, nul ne l'ignore, est une société à la fois intégrée, intégrale et statutaire. Intégrée, parce que unité complète, monde de juxtapositions plutôt que d'opposi-

tions. Intégrale, parce qu'elle n'établit pas de distinctions entre les différentes activités sociales, que ce soit dans le domaine économique, politique ou spirituel. Toute action emprunte à la fois à la totalité des activités sociales ; et tout acte d'un membre réagit sur l'ensemble du groupe. Statutaire parce que chaque individu a sa place déterminée dans la société, non par compétition, mais plutôt par son sexe, son âge, et tout cela dans une harmonie parfaite pour la survie du groupe -la structure sociale bantoue étant essentiellement fondée sur la cohésion du groupe. Sortie de ce milieu où elle était intégrée, remplissant son rôle pour la survie du groupe, la femme se trouve brutalement dans une situation nouvelle, dans un système colonial caractérisé par une vision différente du monde, par des motivations et des rapports économiques radicalement différents de ceux qui prévalaient dans la société pré-coloniale. Il était donc nécessaire à la femme de s'intégrer dans une nouvelle forme de liens de solidarité. C'est dans ce cadre que naquirent les différentes associations féminines de l'époque coloniale -associations à caractère tribal, économique, et dont les bases purement féminines étaient la beauté et l'élégance...

Si toutes ces formes d'associations ont joué un rôle important dans l'évolution de la femme zaïroise avant l'indépendance, on peut cependant dire que ce fut surtout une prise de conscience de la femme en tant qu'individu, en tant que groupe distinct. Ce premier pas ne fut jamais suivi d'un second. Et quand bien même y eût-il eu un second pas, il n'aurait pu être que superficiel parce que la Zaïroise n'était pas intégrée dans le système de valeurs de la société coloniale. Elle ne pouvait se sentir concernée. Sur le plan social la femme zaïroise était donc dans un vide. C'est dans cette situation que l'indépendance la trouve.

Aucun pas décisif ne sera accompli pour la femme durant les premières années de la première République. Si l'accession du pays à la souveraineté sonne le glas pour les associations féminines, on constate néanmoins que la dégradation de la situation économique rendit difficiles les assauts d'élégance principal mobile des associations féminines. Il a fallu, donc, chercher d'autres moyens de se distinguer. Les Partis politiques naissants eurent leurs pendants féminins. Mais
.../..

SECRETARIAT PERMANENT POUR L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

32, Rue de Babylone 75700 Paris
Tel: 556 88 01

Presse - Documentation

ces nouvelles associations féminines à caractère politique eurent pour principal mobile de soutenir les leaders des partis politiques et, de ce fait, n'échappèrent pas au marasme qui engloutissait l'appareil étatique.

C'est la Deuxième République qui marquera la véritable émancipation civique, économique, politique de la femme zaïroise. Réhabiliter la femme zaïroise dans sa dignité, et promouvoir son émancipation à l'instar de l'homme zaïrois, est l'un des engagements solennels que prend le Président de la République à l'aube du 24 novembre 1965. Le manifeste du Mouvement Populaire de la Révolution en fait foi.

A la page 22 de ce manifeste, on peut lire notamment : "...Le M.P.R. souhaite, dans le respect des liens familiaux, une politique d'émancipation qui puisse permettre à des millions de femmes zaïroises de connaître l'épanouissement de leur personnalité, par l'accès aux responsabilités professionnelles, sociales et politiques, dans une société ouverte à tous et à toutes. Déjà, par l'action du fondateur du Mouvement Populaire de la Révolution, des résultats spectaculaires ont été acquis en ce qui concerne l'émancipation de la femme. Le fait que cette émancipation s'étendra prochainement au domaine politique représentera une étape décisive puisque, dorénavant, par l'exercice de tous leurs droits, les femmes zaïroises seront à la fois électrices et éligibles. L'exercice des droits politiques ne pourrait se concevoir sans information et sans organisation. C'est donc dans l'ensemble du domaine de l'éducation, de la propagation de la culture, de l'exercice des libertés démocratiques, que l'émancipation de millions de femmes doit apporter des forces et des énergies nouvelles".

La Constitution révolutionnaire du 4 juin 1967 sanctionnera cette recommandation. En effet, c'est à partir de la promulgation de cette constitution seulement, que la Zaïroise se voit garantir des droits de citoyenne : le droit au travail et à l'instruction, aux mêmes conditions que l'homme zaïrois lui est également reconnu. Déjà en avril 1967, elle participe au référendum de la Constitution. Il est à noter que chez nous, en République du Zaïre, le principe "à travail égal, salaire égal" est en application depuis la Constitution de 1967. Le code du travail fut également révisé en vue d'une protection toujours accrue de la femme au travail. Dans l'armée, par exemple, les citoyennes qui sont officiers, ont exactement les mêmes avantages, mêmes traitements et mêmes égards que leurs concitoyens.

Sur le plan administratif, la République du Zaïre est divisée en 9 régions. Chacune des Régions a, à sa tête, un commissaire de Région. Et parmi les 9 commissaires de Région, il y a une citoyenne dirigeant une Région d'une superficie de deux fois celle de la Belgique, soit un dixième de celle de la France. En outre, c'est l'une des Régions les plus stratégiques du pays : en effet, elle partage avec l'Angola 800 km de frontière. Le seul port maritime du pays s'y trouve. C'est dire que cette citoyenne est à la fois chef militaire, et responsable de la sécurité -et cela pendant les dix années qu'a duré l'engagement du Zaïre vis à vis de nos frères

de l'Angola dans leur lutte pour l'indépendance de leur pays.

Les zones comptent un nombre presque égal d'hommes et de femmes. Les Conseils législatifs comptent de nombreuses femmes qui s'y sont présentées spontanément aux mêmes conditions que les hommes.

Vous vous posez certainement la question de savoir comment j'ai accédé à mon poste actuel de Commissaire d'Etat. C'est grâce à la politique de contacts prônée par le Président de la République que fut organisée une réunion des citoyennes universitaires avec le Président de la République. C'est à l'issue de cette rencontre que furent nommées des femmes à des postes de haute responsabilité dans la hiérarchie du pays -comme par exemple dans le Bureau politique, organe n°1 du pays, dans le Conseil Exécutif, dans les Commissariats de Régions. La magistrature comme la médecine zaïroise comptent également des citoyennes exerçant leurs fonctions en toute égalité avec leurs concitoyens.

Ainsi qu'on le constate, l'émancipation de la femme zaïroise est incontestablement l'oeuvre personnelle du Président de la République. Et l'homme zaïrois a accepté la création de son chef. C'est dire que la décennie qui s'achève au Zaïre fut essentiellement positive à tous points de vue pour la femme zaïroise. Elle occupe une place importante à tous les niveaux de la vie du pays, au point de vue économique, social, politique et administratif. La mutation rapide de la mentalité de l'homme zaïrois à l'égard de sa concitoyenne fut obtenue grâce à des actions psychologiques du Chef de l'Etat zaïrois -tel le slogan "homme nouveau, femme nouvelle" (pendant plusieurs mois des chansons et des meetings populaires furent consacrés à ce thème) le lancement des premières femmes parachutistes. Ainsi que le déclarait le Président de la République : "Il nous a fallu nous atteler à l'émancipation de la femme zaïroise. Certes, l'apparition de la femme parachutiste a pu être considérée comme une affaire de prestige, un acte spectaculaire. Mais pour nous, la parachutiste zaïroise est un symbole -le symbole de ce que peut faire la femme zaïroise".

L'année 1975, Année Internationale de la Femme, revêt une double signification pour le Zaïre. C'est un heureux présage que le dixième anniversaire de la Deuxième République coïncide avec la célébration de cette Année Internationale de la Femme. Il n'est plus belle occasion pour la citoyenne zaïroise de rendre un vibrant hommage à l'homme du 24 novembre 1965 qui fit de l'émancipation de la femme un des objectifs les plus déterminants pour l'épanouissement du peuple zaïrois. 1965-1975, dix années de révolution pour le Zaïre, dix années d'ascension spectaculaire pour la femme zaïroise. Puisqu'il est généralement admis qu'il existe un lien entre l'évolution générale de la société et les changements dans les statuts de la femme, tout le problème est de savoir ce qui est à la base de l'autre ; ce qui revient à dire que le vrai problème à présent est un problème d'éclectisme.

En tant que femme d'une part, en tant que Zaïroise d'autre part, la femme zaïroise est appelée à trouver une réponse à la fois universelle et particulière aux données de la libération, parce que la libération est, .../...

en quelque sorte, la version féminine de notre Révolution. Pour réussir cette double tâche, il fallait que la femme zaïroise reconstitue les liens historiques de sa personnalité. Le père de la Révolution zaïroise lui en donne le creuset le recours à l'authenticité. En effet, chaque peuple se fait du passé une image qui caractérise le mode de prise de conscience historique qui lui est propre. Toute Histoire est Epopée, Geste, mythe, et, comme tel, le produit de nos potentialités spirituelles de notre vision imaginative, bref de notre sentiment cosmique ! La tradition zaïroise telle que l'ont représentée les ethnologues était une légende parmi d'autres, à laquelle nous ajoutions foi ou pas. La tradition zaïroise telle que se la représente le Mouvement Populaire de la Révolution est peut-être aussi une légende; mais c'est une légende à laquelle croit l'intelligence zaïroise. La légende, à notre avis, n'est pas seulement une des formes, mais bien la seule forme sans laquelle nous ne pouvons penser ni nous représenter l'Histoire. Un chrétien, si on l'interroge sur l'essence du christianisme, répondra message évangélique et amour du prochain. Il ne s'étendra pas sur l'inquisition. Ce n'est que dans la mesure où il se reconnaît continuateur et héritier légitime de son passé que l'homme retrouve la force d'un nouveau commencement.

Ceci m'amène à aborder le problème de l'avenir de la femme zaïroise. La deuxième étape de l'émancipation de la femme zaïroise consistera, à notre avis, à régler le problème fondamental du passage de la nécessité psychologique à la nécessité logique. Autrement dit, c'est un problème de choix constants et quasi quotidiens qui se pose à elle, entre la tradition et le modernisme. Quelles sont les valeurs anciennes périmées, mais périmées par rapport à quelles valeurs nouvelles dans le cadre de son authenticité et de l'universel ? Cette valeur répond-elle vraiment au moi de la femme zaïroise ?

Aux valeurs rejetées, doivent se substituer des valeurs constructives capables de donner à notre société un visage sans lequel notre pays ne peut connaître un réel progrès. Elle doit faire un effort de réflexion et d'ambition personnelles pour coller pleinement et réellement à l'image de la femme zaïroise moderne et libérée façonnée par le Président fondateur du Mouvement Populaire de la Révolution. Contrairement à ce qui se passe dans la plupart des pays, où les femmes doivent se battre pour faire reconnaître leurs droits, la femme zaïroise a eu cette chance extraordinaire d'avoir eu un Président de la République qui a saisi, bien avant elle-même, l'importance du rôle de la femme dans la vie d'une nation.

Quoique la décennie qui s'achève soit largement positive en ce qui concerne l'émancipation de la femme zaïroise, nous constatons qu'il nous faut encore nous battre par souci d'équité. La République du Zaïre compte 25 millions d'habitants, dont 52 % sont des femmes. Il faudra que la répartition des tâches tiennent compte de cette proportion. Par exemple, le Conseil législatif, dans la majorité de ses membres, devra refléter cette majorité numérique. Nous constatons également avec amertume que, malgré les efforts énormes que fait le Président fondateur du Mouvement Po-

pulaire de la Révolution, certaines citoyennes sont confrontées à d'énormes problèmes de compréhension de la part de certains Zaïrois -soit à l'engagement, soit pour l'avancement aux grades.

L'avenir de la femme zaïroise, est encore hypothéqué par le grave problème de la polygamie. Mais la Zaïroise devra se poser la question en toute objectivité en faisant appel à son authenticité. Est-ce que la polygamie est réellement un frein à son épanouissement ? Dans la société traditionnelle, la participation massive de la femme zaïroise aux centres de décision contribuera certainement à nous aider à apporter une réponse réelle et authentique à toutes ces questions.